

# Le Resto du cœur fait face à la crise

**L'ASBL Cœur en Marche a enregistré a une recrudescence de demandes de colis durant cette crise sanitaire.** Des solutions ont dû être trouvées pour faire face. La convention avec le CPAS de Durbuy n'est pas renouvelée.

● **Julien BIL**

**L'**ASBL Cœur en Marche, qui assure la gestion du Resto du cœur marchois, a vécu une année 2020 pour le moins particulière. « C'est le moins que l'on puisse dire et elle fut particulière à plusieurs titres, indique Thierry Colonval, responsable du site de l'ASBL. L'année a débuté en janvier avec nos travaux de réorganisation de notre infrastructure avec un local dédié à nos stocks avec deux chambres froides. Nous aménageons également des locaux annexes pour accueillir des activités complémentaires telles qu'un cabinet médical destination des personnes non en ordre de mutuelle, un service de coiffure, mais aussi d'aide à la déclaration d'impôt, ... Des services que nous espérons rouvrir au moins pour l'été tout comme notre cuisine. »

Si ces travaux d'envergure impactaient déjà le quotidien de l'ASBL, c'était sans compter sur la crise sanitaire qui allait frapper à la porte quelques semaines plus tard, avec toutes

les conséquences que l'on sait. « Nous avons effectivement dû fermer la partie restaurant pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire. Il n'a pas rouvert depuis et ne le sera sans doute pas avant quelques mois », confie Pierre Delcroix, responsable de la communication.

**230 colis en mars, 290 fin novembre**

Durant cette période difficile, le Resto du cœur Marchois a cependant poursuivi sa mission de distribution de colis alimentaires. « À l'extérieur de nos locaux cependant, indiquent de concerts les deux bénévoles. Si en mars, nous n'avons pas enregistré de hausse significative de demandes, il faut bien constater une recrudescence lors de la deuxième vague, avec des demandes émanant de publics nouveaux, comme les indépendants. En ce qui concerne les colis alimentaires distribués chaque semaine, nous sommes passés de 230 colis en mars à 290 fin novembre. En tout, ce sont 90 tonnes de vivres qui ont été réceptionnées



Thierry Colonval et Pierre Delcroix, deux des responsables du Resto du cœur marchois devant la nouvelle chambre froide installée dans le cadre des travaux.

**VIVRES**  
**90**  
Le nombre de tonnes de vivres redistribuées par le Resto du cœur

et redistribuées cette année. »

Une hausse des demandes qui doit être absorbée avec moins de bénévoles durant cette crise sanitaire. « Sans compter que, même si 2021 sera peut-être l'année de la solution contre le Covid-19 avec l'arrivée prochaine des vaccins, elle ne le sera pas au niveau social. Il faudra certainement s'attendre à de nouvelles demandes. » ■

## VITE DIT

**Deux tiers des bénévoles en moins durant la crise**

Parallèlement à la crise sanitaire et ses effets sociaux collatéraux, le Resto du Cœur marchois est confronté à une diminution de son nombre de bénévoles en cette période. « On fonctionne actuellement avec une équipe de 15 personnes. On a perdu environ 2/3 de nos bénévoles durant la crise. Beaucoup d'entre eux, plut âgés, ont dû rester chez eux par sécurité pour se protéger. On devrait retrouver la plupart d'entre eux après la crise. Mais jusque-là, ce ne sera pas facile, expliquent les deux bénévoles. On est par ailleurs toujours à la recherche de bénévoles capables de nous

aider régulièrement, des manutentionnaires notamment. »

➤ [www.coeurenmarche.be](http://www.coeurenmarche.be) ; 084/31 59 67

**Bientôt des plats préparés à emporter**

Le Resto du cœur a le projet de proposer très bientôt des plats préparés à emporter conditionnés dans des récipients adaptés à la cuisson micro-onde. Un premier test se fera lors de la distribution du 11 décembre prochain

**350 repas gratuits distribués pour les fêtes**

Le Resto du cœur marchois distribuera 350 repas de fêtes gratuits à ses bénéficiaires répertoriés.

## La convention entre Cœur en Marche et le CPAS de Durbuy ne sera pas renouvelée

**F**ace à cette recrudescence des demandes de colis alimentaires et vu la diminution actuelle du nombre de bénévoles, le conseil d'administration de l'ASBL Cœur en Marche a pris la décision de ne pas reconduire la convention avec le CPAS de Durbuy au 31 décembre 2020. Une décision prise en concertation avec le CPAS de Durbuy, qui était l'un des 8 CPAS contributeurs à l'ASBL Cœur en Marche avec ceux de Marche, Hotton, Nassigne, Somme-Leuze, Ren-deux, Érezée et La Roche. « Ce n'est évidemment pas de gaieté de cœur que nous avons pris cette décision qui ne concerne, on insiste, que la distribu-



**les ménages durbuysiens qui en ont besoin** devront désormais se tourner vers les associations durbuysiennes pour obtenir des colis alimentaires

tion des colis alimentaires, explique Thierry Colonval et Pierre Delcroix. Une décision qui s'est faite dans le dialogue et de commun accord avec le CPAS durbuysien. Nous estimons en effet qu'avec toutes les

initiatives et associations déjà présentes sur son territoire, Durbuy est capable d'organiser cette distribution alimentaire. Nous sommes d'ailleurs parfaitement prêts à les aider à se structurer en cas de besoin. »

Du côté du CPAS de Durbuy, on enregistre évidemment cette décision, comme l'a communiqué le directeur du CPAS, Jean Galand, aux conseillers communaux durbuysiens lundi soir. « Il faut savoir que 25 à 30 ménages durbuysiens fréquentaient régulièrement le Resto du Cœur marchois. Il y a quelques années, nous avions d'ailleurs accepté de contribuer et de soutenir l'ASBL Cœur en Marche sur base du critère objectif de la population des communes de chacun des huit CPAS représentés. Maintenant, nous comprenons la décision que l'ASBL a prise, contrainte et forcée, notamment par les conséquences de la crise sanitaire et sociale. Une déci-

sion qui, il faut le reconnaître a été prise en dialogue avec nos services. Les responsables de l'ASBL Cœur en Marche estiment en effet que nous avons la capacité de proposer nous-mêmes l'aide alimentaire aux plus démunis. Il est vrai que nous comptons plusieurs associations actives en la matière sur notre territoire : les colis de Saint-Vincent de Paul, les colis du CPAS (produits secs,...), le Resto solidaire, le bar à soupes, la Maison source dans le cadre l'aide à la parentalité, la Croix-Rouge, l'ASBL APAD, les P'tits Dons de Pétilons ainsi que l'épicerie sociale du Marais. L'idéal serait évidemment que toutes ces associations puissent se fédérer », conclut Jean Galand. ■ **J.B.**

